



Le Bois International | L'officiel du bois

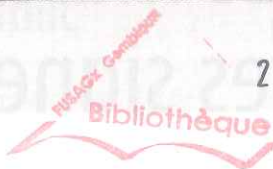
Scierie, exploitation forestière | N° 36

Samedis 22 et 29 octobre 2016 - 87^e année

La prochaine édition
du Bois International
paraîtra le 5 novembre.

Sommaire

27 OCT. 2016



S'informer

Le zoom de la rédaction

64^e édition de la conférence ISC /

Sciages résineux : "Le marché européen montre des signes positifs" p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

Les calendriers de la formation et des manifestations en novembre

L'actualité en régions p. 8

Hauts-de-France / Publication d'une fiche technique sur la forêt aisnoise

Auvergne-Rhône-Alpes /

Signature d'une convention de partenariat pour l'exploitation des bois publics-privés

Un nouveau site internet pour la coopérative forestière Coforet

Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse /

Du pin d'Alep dans la Maison du PNR des Alpilles

Formation

Communication /

Les professionnels de Bourgogne s'initient aux subtilités d'Internet p. 10

Comprendre

Synthèse

Gestion forestière / Sols agricoles et forestiers sous observation conjointe ... p. 12

S'équiper

Le Rendez-Vous de la Méca N° 76

Abatteuses six roues p. 13

Essai / Souplesse, traction et adhérence pour une puissante abatteuse six roues ... p. 15

Témoignage / Le bras pendulaire : "Un atout incontestable pour Ecolog" p. 18

Focus / Abatteuses six roues Profi 50 et Profi 54 : cinq points passés à la loupe ... p. 22

Inventaire / Quelques autres constructeurs d'abatteuses six roues en Europe ... p. 24

Matériels et techniques

Exploitation forestière /

Sécurité et traçabilité au programme d'un logiciel en ligne pour négociés et ETF ... p. 26

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Var : beaucoup d'inventus à la vente de Nans-les-Pins p. 29

Marché porteur à Gray p. 30

Le Journal des annonces du bois p. 31

Renseignements commerciaux p. 38

Franc-parler

La preuve par l'exemple

Le 7 juin dernier, ADIVbois (l'Association pour le développement des Immeubles à vivre bois) lançait en présence des ministres de la Forêt et du Logement l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) pour l'identification des sites qui recevront les futurs Immeubles à vivre bois. Les résultats de cet AMI ont été proclamés le 17 octobre.

Au total, 24 sites répartis dans 12 des 13 régions métropolitaines françaises (1), accueilleront un Immeuble à vivre bois. Un concours sera organisé sur chacun de ces sites, pour désigner le groupement qui concevra l'immeuble : 9 sites font partie du concours national ADIVbois, et 15 sites s'inscrivent dans une démarche de concours local, en partenariat avec ADIVbois. Ces 24 sites représentent une constructibilité totale de 130.000 m² de surface de plancher, pour un volume de bois supérieur à 26.000 m³ (2). Au-delà des sites lauréats, cet AMI a permis d'identifier, sur tout le territoire, d'autres projets emblématiques de la démarche des Immeubles à vivre bois (3) ayant souhaité rejoindre celle-ci afin de bénéficier de l'ensemble des ressources, études et expertises proposées par ADIVbois.

Ce sont en tout 36 grands immeubles en bois qui seront édifiés. Les sites proposés permettront de construire des immeubles de 11 niveaux en moyenne, et l'un des sites accueillera un immeuble de 16 niveaux. 40% des sites s'engagent à particulièrement développer la conception et le design intérieur bois.

L'initiative, outre qu'elle confirme l'intérêt croissant des pouvoirs publics pour le bois, offre à celui-ci l'opportunité de s'inscrire durablement dans le paysage urbain. En cela, ces immeubles à vivre en bois sont autant d'ambassadeurs de la filière forêt-bois et ont valeur de preuve par l'exemple, démontrant au grand public le potentiel d'avenir de la construction bois.

LBI

(1) Toutes, à l'exception de la Corse.

(2) C'est là le volume impliqué par les 24 sites à l'exception du Mans, projet pour lequel l'investisseur n'a pas encore été identifié.

(3) Ces projets n'entrent pas dans le cadre des concours, principalement pour des raisons de calendrier opérationnel.